



Communiqué de presse

Luxembourg, le 6 février 2018

La politique en matière de sécurité alimentaire va faire l'objet d'un audit de la Cour des comptes européenne

La Cour des comptes européenne réalise actuellement un audit sur la politique de l'UE en matière de sécurité alimentaire. Les auditeurs examineront si le modèle de l'Union dans ce domaine est solide et si, une fois appliqué, il permet de protéger les produits alimentaires consommés dans l'UE contre les risques chimiques. Ils ont également publié une AuditInfo sur la politique de l'Union en matière de sécurité alimentaire en guise de source d'information pour les personnes intéressées.

La sécurité alimentaire peut être mise en péril par trois types de risques: physiques, biologiques ou chimiques. L'audit sera centré sur le système de contrôle des risques chimiques, à savoir les substances toxiques qui apparaissent naturellement ou sont ajoutées au cours de la production ou de la manutention des denrées alimentaires. Citons par exemple les agents de nettoyage, les pesticides et certains métaux. S'il existe des contrôles pour garantir le bon usage des produits chimiques (les pesticides en agriculture, par exemple), des résidus peuvent toujours se retrouver à des étapes ultérieures de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

«L'un des principaux objectifs de l'UE est de veiller à ce que les aliments que nous consommons soient sûrs», a déclaré M. Janusz Wojciechowski, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable de l'audit. «Notre audit devrait aider le consommateur à mieux comprendre le fonctionnement du modèle de l'UE en matière de sécurité alimentaire et à faire davantage confiance à la politique alimentaire de l'Union.»

Le plafond des dépenses effectuées sur le budget de l'UE «pour la sécurité des denrées alimentaires et des aliments pour animaux, la santé et le bien-être des animaux et dans le domaine phytosanitaire» pour la période 2014-2020 est fixé à 1,89 milliard d'euros.

Les auditeurs s'entretiendront avec des fonctionnaires de la Commission européenne et des agences de l'UE concernées et consulteront des parties prenantes de l'industrie alimentaire. Ils se rendront également dans trois États membres: les Pays-Bas, l'Italie (Ligurie) et la Slovénie. Le

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages de l'AuditInfo de la Cour des comptes européenne. Ce document est disponible dans son intégralité sur le site www.eca.europa.eu.

ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole

T: (+352) 4398 47063

M: (+352) 691 55 30 63

Damijan Fišer – Attaché de presse

T: (+352) 4398 45410

M: (+352) 621 55 22 24

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu

@EUAuditors

eca.europa.eu

rapport d'audit devrait être publié fin 2018.

Ce rapport d'audit s'inscrit dans la série de rapports de la Cour des comptes européenne consacrés à la chaîne alimentaire. Cette série comporte également les audits relatifs au gaspillage alimentaire (rapport publié en janvier 2017), au bien-être animal (actuellement en cours) et à l'alimentation biologique (prévu lui aussi pour 2018).

Remarques à l'intention des journalistes

La politique de l'UE en matière de sécurité alimentaire suit une approche intégrée. Elle prévoit des actions qui couvrent l'ensemble de la chaîne alimentaire: des aliments pour animaux et de la santé animale à la transformation, au stockage, au transport, à l'importation, à l'exportation et à la vente au détail des denrées alimentaires en passant par la protection des végétaux et la production alimentaire. Elle implique le maintien d'un système de contrôle efficace, l'entretien de relations internationales avec les pays tiers et les organisations internationales, ainsi qu'une gestion des risques fondée sur des données scientifiques. Le modèle de l'UE en matière de sécurité alimentaire repose sur un système de contrôle et de suivi solide et efficace, qui vise à garantir une politique cohérente de la ferme à l'assiette.